



DECOUVERTE ET CONNAISSANCE DU MILIEU

FORMATIONS FEDERALES EN BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

DECOUVREZ LE MILIEU SUBAQUATIQUE AVEC LA F.F.E.S.S.M

VOIR, COMPRENDRE, AIMER, RESPECTER

Quatre mots qui sont une profession de foi : celle que tout plongeur devrait faire sienne.

Avec notre fédération, ouvrez grand les yeux, protégez la vie, devenez des plongeuses et des plongeurs responsables.

Découvrir et se faire plaisir...tout en protégeant la nature

Chaque année les Commissions Nationale, Régionales et Départementales Environnement et Biologie Subaquatiques de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous- Marins organisent des stages de « Découverte et Connaissance du milieu subaquatique »

Ces stages sont une façon d'évoluer dans la connaissance du milieu subaquatique quel que soit le niveau le niveau de plongée

Une première approche de la vie marine est possible par **l'Attestation de découverte de l'environnement subaquatique**. Elle s'adresse aux plongeurs débutants ou non qui sont intéressés par ce sujet, mais ne leur donne pas de prérogatives particulières.

Deux niveaux de plongeurs « Bio » débutent les formations diplômantes qui peuvent être suivies dès l'accession au Niveau II Technique. Ces niveaux permettent d'aborder puis d'approfondir l'organisation de la vie subaquatique.

Avec les Commissions Régionales Environnement et Biologie Subaquatiques et à condition d'avoir les niveaux de plongeurs « Bio » et d'avoir suivi un module « Pédagogie », il est possible d'accéder au 1^{er} niveau d'**encadrement** de Biologie Subaquatique, appelé **Initiateur Fédéral de Biologie Subaquatique (I.F.B.S.)** et de dispenser les formations de plongeurs Bio 1^{er} et 2^e niveau.

Avec les Commissions Régionales et Nationale Environnement et Biologie Subaquatique il sera possible d'obtenir respectivement les **Brevets de Moniteur Fédéral 1^{er} degré et Moniteur Fédéral 2^e degré de Biologie Subaquatique** dont les prérogatives sont les formations des cadres des Commissions Régionales et Nationale Environnement et Biologie Subaquatique .

FORMATIONS FEDERALES EN BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

« Pour une meilleure connaissance du milieu subaquatique »

C'est le moyen d'allier les disciplines sportives et scientifiques sous forme de loisir culturel et de favoriser le désir « D'APPRENDRE LA MER TOUT EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT »

Les Formations Fédérales Environnement et Biologie Subaquatiques s'organisent suivant plusieurs niveaux

ATTESTATION DE DECOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT MARIN

Cette formation s'adresse à des plongeurs et plongées, débutants ou non, désireux découvrir le milieu subaquatique avant de s'engager éventuellement dans un cursus de qualification et de formation.

1^{er} NIVEAU DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE : PLONGEUR BIO Niveau 1

Apprentissage de la plongée d'observation (plongée Bio) et de l'organisation générale de la vie subaquatique

2^e NIVEAU DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE : PLONGEUR BIO Niveau 2

Approfondissement de la connaissance des grands groupes et des rapports des êtres vivants entre eux et avec leur milieu.

Apprentissage des techniques de laboratoire.

1^{er} NIVEAU D'ENCADREMENT : INITIATEUR FEDERAL DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE (I.F.B.S.)

Connaissances élémentaires des techniques de laboratoire.

Initiation à l'enseignement de la discipline.

Présentation orale d'un exposé à un public préparant le niveau 1 Bio.

La formation comprend obligatoirement des plongées Bio avec mise en situation d'encadrement de débutants Bio et des cours théoriques

2^e NIVEAU D'ENCADREMENT : MONITEUR FEDERAL 1^{er} DEGRE DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE (MFB1)

Organisation pratique et théorique de la discipline.

Perfectionnement à l'enseignement de la discipline jusqu'au niveau I.F.B.S.

3^e NIVEAU D'ENCADREMENT / MONITEUR FEDERAL 2^e DEGRE DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE (MFB2)

Apprentissage de la formation des cadres de niveau 2

DECOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT SUBAQUATIQUE

ATTESTATION DE DECOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT SUBAQUATIQUE

Objectifs :

Découverte et sensibilisation à l'observation et à la protection de la vie subaquatique.

Conditions :

Les conditions minimales pour l'attribution de cette attestation sont les suivantes :

- Etre titulaire d'une licence de la F.F.E.S.S.M. en cours de validité et d'un certificat médical de non contre-indication à la plongée subaquatique de moins d'un an
- Pour les mineurs à partir de huit ans, être en possession d'une autorisation parentale ou d'un responsable légal, dans le cas où il y a immersion.

En cas d'immersion et si le participant n'est pas licencié, les conditions sont celles relatives au pack découverte, pour la plongée en scaphandre, et de la randonnée subaquatique pour la plongée libre.

Organisation : A partir du niveau Club, après accord de la Commission Régionale Environnement et Biologie Subaquatiques

Une formation théorique d'environ 3 heures qui peut être réalisée en milieu naturel, auxquelles s'ajoutent obligatoirement une ou des activités telles que : plongées, randonnée subaquatique.

Encadrement :

- Au minimum un Initiateur Fédéral de Biologie Subaquatique

L'encadrement, pour la plongée en scaphandre doit être en conformité avec l'arrêté ministériel de 98 pour ce qui est de l'exploration (annexe III b : conditions de pratique de la plongée en milieu naturel « en exploration »)

Délivrance de l'attestation :

L'attestation est fournie par la Commission Régionale et doit porter les signatures

- du ou des cadres ayant organisé cette formation
- du titulaire

PROGRAMME DE L'ATTESTATION DE DECOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT SUBAQUATIQUE

THEORIE

- **Il existe différents milieux (expliquer simplement la notion d'écosystème et de biotopes).**
- **Il existe différentes formes de vie (des végétaux, des animaux...)**
- **Comment, et où regarder**
- **Susciter l'intérêt en apportant des éléments d'identification permettant de ranger les animaux en grands groupes**
- **Développer un comportement respectueux de l'environnement aquatique**
- **Rechercher dans la documentation**

PRATIQUE :

Deux sorties, sous forme de plongées, de randonnées subaquatiques, etc...

1^{er} NIVEAU DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

Plongeur BIO Niveau 1

Apprentissage de la plongée d'observation et de l'organisation générale de la vie subaquatique.

Objectifs de formation :

Sensibiliser à l'approche du milieu marin (observation et protection). Acquérir quelques notions sur les lieux de vie et leurs principaux habitants ; les observer et les situer dans les grands groupes de la vie subaquatique. Savoir comment aborder une plongée d'observation en recherchant les animaux à partir d'indices et être capable d'utiliser la documentation écrite adaptée.

Conditions de candidature:

- Être titulaire d'une licence de la F.F.E.S.S.M. en cours de validité, et en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique de moins d'un an.
- Être titulaire du Plongeur Niveau II de la FFESSM ou détenteur d'un brevet ou d'une attestation admis en équivalence.

Évaluation : Contrôle ponctuel ou continu.

Organisation : A partir du niveau club.

Le Responsable du stage doit déclarer celui-ci au Président de la Commission Régionale Environnement et Biologie Subaquatiques 1 mois avant la session.

A la formation théorique, d'une durée minimale de 16 heures, s'ajoutent obligatoirement au moins quatre plongées d'observation en milieu naturel.

Jury d'examen :

- Le Président du Club, ou le Président de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques organisatrice ou leur représentant font office de Président de Jury.
- Un Initiateur Fédéral de Biologie Subaquatique au moins (qui peut être aussi le président du jury, s'il est désigné par un des précédents).

Délivrance du brevet :

Le brevet est fourni par la Commission Régionale d'appartenance et délivré par le club ou la commission organisatrice et devra porter les signatures :

- du Président du jury
- du ou des Cadres Bio. (IFBS minimum) responsables du stage qui peuvent aussi être le président du jury
- du Titulaire.

Bordereau d'examen :

Il sera établi un bordereau d'examen sous forme numérisée sur lequel devront figurer les noms des membres du jury et leurs :

- qualités,
- numéros du brevet bio
- numéros de licence fédérale de l'année en cours

Une copie de ce bordereau est adressée au Président de la Commission Régionale d'appartenance qui en transmet un exemplaire au chargé des bordereaux de la Commission Nationale.

PROGRAMME DE FORMATION PLONGEUR BIO NIVEAU 1

I. LA PLONGÉE D'OBSERVATION

- * **Sécurité** Rappel des règles de sécurité pour le Niveau II
- * **Respect du milieu – Comportement dans et hors de l'eau**
 - 1) Réglementation : ne rien remonter du fond.
 - 2) Comportement responsable en plongée.
 - a) l'équilibre
 - b) le palmage
 - c) Les techniques d'approche : respect de la faune et la flore
 - 3) hors de l'eau : ne rien jeter.
- * **Éducation du regard**

Apprendre à regarder et savoir décrire : prises d'indices, etc.

II. ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA VIE SUBAQUATIQUE

- * **La Classification simplifiée** : critères de distinction
- * **Les milieux**
- * **Rapport des êtres vivants entre eux et avec le milieu**
- * **Sensibilisation à la protection de l'environnement aquatique**
- * **Accès aux sources d'information** : Bibliographie, plaquettes, diapositives, vidéo, glossaire, Internet, etc.

III. VIE FEDERALE

- La FFESSM
- Présentation de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques.
- Les brevets et les cursus
- Les documents de la Commission Nationale Environnement et Biologie Subaquatiques

2^e NIVEAU DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

PLONGEUR BIO NIVEAU 2

Objectifs de formation :

Approfondissement de la connaissance des grands groupes et des rapports des êtres vivants entre eux et avec leur milieu.

Apprentissage de techniques élémentaires de laboratoire

Conditions de candidature :

- Être titulaire d'une licence de la F.F.E.S.S.M. en cours de validité, et en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique de moins d'un an.
- Niveau Biologie : Plongeur Bio Niveau 1 FFESSM

Évaluation :

- Contrôle ponctuel ou continu.

Organisation : A partir du niveau club.

Le Responsable du stage doit déclarer celui-ci au Président de la Commission Régionale Environnement et Biologie Subaquatiques 1 mois avant la session.

A la formation théorique, d'une durée minimale de 25 heures, s'ajoutent obligatoirement au moins quatre plongées d'observation en milieu naturel.

Encadrement Biologie :

Au moins un Moniteur Fédéral 1^{er} degré de Biologie Subaquatique.

Jury d'examen :

- Le Président du Club, ou le Président de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques organisatrice ou leur représentant font office de Président de Jury.
- Un Moniteur Fédéral 1^{er} degré (minimum) de Biologie Subaquatique qui peut aussi être aussi le Président du jury s'il est désigné par l'un des précédents.

Délivrance du brevet :

Le brevet est fourni par la Commission Régionale d'appartenance et délivré par le club ou la commission organisatrice et devra porter les signatures

- du Président du jury
- du ou des cadres Bio
- du titulaire

Bordereau d'examen :

Il sera établi un bordereau d'examen sous forme numérisée sur lequel devront figurer les noms des membres du jury et leurs :

- qualités,
- numéros du brevet bio
- numéros de licence fédérale de l'année en cours

Une copie de ce bordereau est adressée au Président de la Commission Régionale d'appartenance qui en transmet un exemplaire au chargé des bordereaux de la Commission Nationale.

Nota : ce brevet permet l'obtention de l'IFBS après validation d'un module pédagogique.

PROGRAMME DE FORMATION DU PLONGEUR BIO NIVEAU 2

1 – LA PLONGEE

Apprendre à montrer à l'autre

2 – APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES

- Les Embranchements
- Rapport des êtres vivants entre eux et avec le milieu
- Approche des techniques de laboratoire

1^{er} NIVEAU D'ENCADREMENT DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

INITIATEUR FÉDÉRAL DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE (IFBS)

Objectifs de formation :

Connaissances de techniques élémentaires de laboratoire.

Initiation à l'enseignement de la discipline.

Présentation orale d'un exposé à un public préparant le niveau 1 Bio.

La formation comprend obligatoirement des plongées Bio avec mise en situation d'encadrement de débutants Bio et des cours théoriques.

Conditions de candidature :

- Être titulaire d'une licence de la F.F.E.S.S.M. en cours de validité et en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique de moins d'un an.
- Âge : 18 ans à la date de l'examen.
- Niveau Biologie : Plongeur Bio Niveau 1 FFESSM

Évaluation :

Module 1

Connaissance des grands groupes d'animaux et de végétaux et des rapports des êtres vivants entre eux et avec leur milieu.

Ce module correspond à la formation du plongeur bio niveau 2. Les titulaires du brevet plongeur bio niveau 2 sont dispensés de ce module.

Module 2

Module pédagogique constitué de 7 compétences (voir annexe) :

- Encadrement Bio de palanquées
- Préparation/présentation d'un exposé
- Utilisation du matériel de laboratoire
- Utilisation des moyens de communication
- Règlementation (organisation et fonctionnement de la commission)
- Savoir évaluer un Plongeur Bio Niveau 1
- Organisation d'une formation de plongeur bio niveau 1

Ce module a une durée d'environ 16 heures

Ces deux modules doivent être passés dans l'ordre chronologique 1 puis 2

Organisation : Niveau régional ou national.

Encadrement Biologie :

Au moins un Moniteur Fédéral 1^{er} degré de Biologie.

L'encadrement technique en plongée doit être conforme aux normes en vigueur.

Jury d'examen :

- Le Président de la Commission Régionale ou Nationale organisatrice ou son représentant qui fait office de Président de jury
- Un Moniteur Fédéral 1^{er} degré (minimum) de Biologie Subaquatique

Délivrance du brevet :

Le brevet sera délivré par la Commission Régionale ou Nationale organisatrice et devra porter les signatures :

- du Président de la Commission fédérale organisatrice

- du ou des cadres Bio
- du titulaire

Bordereau d'examen :

Il sera établi un bordereau d'examen sous forme numérisée sur lequel devront figurer les noms des membres du jury et leurs :

- qualités,
- numéros du brevet bio
- numéros de licence fédérale de l'année en cours

Une copie de ce bordereau est adressée au Président de la Commission Régionale d'appartenance qui en transmet un exemplaire au chargé des bordereaux de la Commission Nationale.

Prérogatives :

- Initiation à la connaissance du milieu subaquatique au sein d'un Club, d'une Commission Départementale ou Régionale.
- Organisation et encadrement de stages de plongeurs Bio de niveau 1 (au regard de ses prérogatives techniques)
- Participation au jury du plongeur Bio de niveau 1
- Participation à la formation de plongeurs Bio de niveau 2

2^e NIVEAU D'ENCADREMENT DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

MONITEUR FEDERAL DE BIOLOGIE 1^{er} DEGRE (MFB1)

Objectif de formation

- Organisation pratique et théorique de stages de Biologie
- Perfectionnement à l'enseignement de la discipline jusqu'au niveau I.F.B.S.

Conditions de candidature :

- Être titulaire d'une licence F.F.E.S.S.M. en cours de validité et en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique de moins d'un an.
- Être titulaire du Niveau d'encadrement technique E2 de la FFESSM ou détenteur d'un brevet ou d'une attestation admis en équivalence.
- Niveau Biologie : I.F.B.S.
- Présenter une demande écrite au Président de la Commission Régionale Environnement et Biologie Subaquatiques d'appartenance, accompagnée d'un CV (cursus plongée et Bio)
- Dans le cas où la formation se fait dans une région autre que celle d'origine, avertir le Président de la Commission Régionale d'appartenance qui de toute façon doit signer le livret dans la partie « acceptation de candidature » si celle-ci est acceptée.
- Présenter une attestation d'encadrement de deux stages de niveau 1 de Biologie Subaquatique validées par un MFB1 (minimum).

Evaluation : Validation dans l'ordre des modules 1 à 4.

Le stagiaire dispose d'un délai raisonnable de deux ans pour réaliser sa formation.

Module 1 : Evaluation des connaissances jugées suffisantes pour se présenter au MFB1 :

- Organisation fédérale
- Connaissance de la vie subaquatique : organisation et classification, critères de distinction

Ce test de connaissances doit être réalisé par écrit selon les sujets fournis par la CNEBS

Module 2 : Stage préparatoire spécifique d'une durée d'au moins 3 jours dont 2 en milieu marin, favorablement annoté par un MFB2 ou INBS.

Le candidat devra montrer sa capacité à s'adapter à la mer (organisateur de stages en milieu naturel). Avec mise en situation des stagiaires IFBS (les formateurs pouvant jouer le rôle des stagiaires).

Dans le stage on traitera de :

- La pédagogie
- L'évaluation des candidats : aptitude à organiser des plongées d'observation, à les présenter au groupe, et à coordonner un compte-rendu après plongées
- L'organisation de tout type de stages
- La réglementation :
- Les techniques de laboratoire et d'observation

Le candidat devra présenter un exposé original préparé à l'avance : sur un thème transversal de niveau IFBS

Module 3 : Présenter des attestations favorablement annotées par un MFB2 :

Attestation 1 : capacité à organiser un stage IFBS

Attestation 2 : capacité à animer et encadrer un stage IFBS

Remarque : Le candidat organisera et encadrera un stage IFBS. Les deux actions peuvent être réalisées sur 2 stages différents. S'il n'encadre qu'une partie d'un stage, il devra encadrer la partie manquante au cours du second stage.

Le candidat doit être capable de guider les stagiaires IFBS dans la préparation de leur étude écrite ou orale; Il doit être également capable de corriger leurs écrits et leurs oraux sur le fond et sur la forme.

Module 4 : Coordonner la rédaction et réaliser la publication d'un compte-rendu de stage favorablement annoté par un MFB2.

Dans ce compte-rendu devront figurer à minima :

- La liste des participants
- Un bref résumé du déroulement du stage
- Les faits marquants
- Une réflexion personnelle sur le déroulement du stage, suggestions éventuelles
- Les exposés IFBS pertinents

Ce rapport doit être réalisé dans les deux mois suivant le stage.

Le candidat fera un rapport de stage sous la forme qu'il désire et qui sera adaptée à ses stagiaires (si tous sont informatisés, la forme numérique est très adaptée, mais le papier reste une possibilité.).

Organisation : Niveau régional ou national

Encadrement Biologie :

Au moins un MFB2

Jury d'examen :

- Le Président de la Commission Nationale ou Commission Régionale Environnement et Biologie Subaquatiques organisatrice, ou son représentant qui fait office de Président de jury,
- Un MFB2.

(N.B. Le représentant de la Commission et le MFB2 peuvent être la même personne)

Délivrance du brevet :

Le brevet sera délivré à l'issue de la formation, par la commission organisatrice et devra porter les signatures :

- Du Président du Comité Régional d'appartenance du candidat
- Du Président du jury
- De l'encadrant responsable du stage
- Du titulaire

Bordereau d'examen :

Il sera établi un bordereau d'examen sous forme numérisée sur lequel devront figurer les noms des membres du jury et leurs:

- qualités
- numéro de brevets bio
- numéro de licence fédérale de l'année en cours

Une copie de ce bordereau est conservée par Président de la Commission Régionale organisatrice qui en transmet un exemplaire au chargé des bordereaux de la Commission Nationale Environnement Subaquatiques.

Prérogatives :

- Organisation et encadrement de stages fédéraux de plongeurs BIO niveaux 1 et 2 et IFBS.
- Formation des plongeurs BIO niveaux 1 et 2 et IFBS
- Participation au jury d'examen des plongeurs BIO niveaux 1 et 2 et IFBS
- Validation des modules IFBS.
- Validation de l'attestation d'encadrement de stage des plongeurs BIO niveau 1 pour les futurs MFB1

MONITEUR FEDERAL DE BIOLOGIE 2^{ème} DEGRE (MFB2)

Objectif de formation

- Apprentissage de la formation des cadres de niveau 2

Conditions de candidature :

- Être titulaire d'une licence de la F.F.E.S.S.M. en cours de validité, et en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique de moins d'un an.
- Niveau Technique : Encadrant Niveau II (E2 FFESSM)
- Avoir obtenu le Niveau Biologie : Moniteur Fédéral 1^{er} degré de Biologie depuis 1 an
- Présenter un dossier de candidature au Président de la Commission Nationale par l'intermédiaire du président de la commission régionale d'appartenance.
- Ce dossier comporte les pièces suivantes :
 - CV
 - lettre de motivation
 - attestation d'organisation et d'encadrement de stage IFBS signée par son président de commission régionale
 - attestation de participation à un stage MFB1 validée par un INBS

Organisation : Niveau National

Evaluation :

Le stagiaire dispose d'un délai raisonnable de deux ans pour réaliser sa formation.

Validation chronologique des 4 modules suivants :

- module 1 → Evaluation des connaissances (sujets élaborés par le collège INBS)
- module 2 → Réglementation (organisation et fonctionnement de la FFESSM et de la commission)
- module 3 → Encadrement d'une formation complète MFB1
- module 4 → Réalisation d'un document personnel original

Encadrement Biologie : Au moins deux Instructeurs Nationaux de Biologie Subaquatique pour la partie spécifique (modules 1 et 2 du MFB1)

Délivrance du Brevet :

Le Brevet sera délivré par le Président de la Commission Nationale

Il devra porter les signatures :

- Du Président de la F.F.E.S.S.M.
- Du Président de la Commission Nationale
- Des Instructeurs
- Du Titulaire

Bordereau de délivrance :

Il sera établi par les formateurs (INBS) un bordereau adressé au président de la commission nationale

Prérogatives

- Encadrement de tout type de stages fédéraux de Biologie Subaquatique
- Formation des MFB1

INSTRUCTEUR NATIONAL DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

Conditions de candidature

- Etre âgé d'au moins 25 ans à la date de la nomination
- Etre titulaire d'une licence de la F.F.E.S.S.M en cours de validité et en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la plongée subaquatique de moins d'un an
- Etre titulaire depuis au moins 3 ans du Brevet de Moniteur Fédéral 2^e degré de Biologie et participer régulièrement aux activités fédérales de Biologie.
- Avoir organisé et animé de façon satisfaisante, deux modules 2 de la formation de Moniteur Fédéral 1^{er} degré de Biologie Subaquatique, attestées par un Instructeur National de Biologie Subaquatique et une formation de Moniteur fédéral 2^e degré de Biologie Subaquatique sous la responsabilité d'un Instructeur National de Biologie Subaquatique.
- Faire acte de candidature auprès du Président de la Commission Nationale Environnement et Biologie Subaquatiques par courrier.
- Être parrainé par au moins deux Instructeurs Nationaux de Biologie Subaquatique en titre.
- Faire adresser le dossier complet de candidature par le Président de sa Commission Régionale Environnement et Biologie Subaquatiques qui adresse une lettre avec avis favorable au Président de la Commission Nationale Environnement et Biologie Subaquatiques. Ce dernier la transmet alors au Délégué du Collège Fédéral des Instructeurs Nationaux de Biologie Subaquatique.

Conditions d'acceptation des candidatures :

Les candidatures sont soumises au seul avis du Collège Fédéral des Instructeurs Nationaux de Biologie Subaquatique. Les candidatures acceptées après vote à bulletin secret sont présentées au Comité Directeur de la F.F.E.S.S.M. La nomination ne devient effective qu'après avis favorable dudit Comité.

Prérogatives :

Formation des Moniteurs Fédéraux 2^e degré de Biologie Subaquatique
Evaluation des Moniteurs Fédéraux 2^e degré de Biologie Subaquatique
Contribution à la réflexion sur l'évolution de la Biologie Subaquatique au sein de la F.F.E.S.S.M.

Engagement :

Un Instructeur de Biologie Subaquatique doit participer à des stages de Biologie Subaquatique pendant au moins 5 journées par an et participer chaque année au moins à des formations de niveau d'encadrement 1, 2 ou 3 de Biologie. Toutefois il pourra être accordé une année sabbatique renouvelable à tout Instructeur National qui en fera la demande.

Radiation :

Les Instructeurs ne remplissant pas les conditions prévues ou ayant commis une faute jugée grave par ses pairs, peuvent être radiés du Collège sur simple décision de celui-ci, après vote à bulletin secret.

Fonctionnement :

La réunion du Collège Fédéral se fera à la demande du Président de la Commission Nationale Environnement et Biologie Subaquatique ou du Délégué du Collège après avis du bureau de la dite Commission Nationale. Le Collège pourra se réunir 2 fois par an
Les décisions se prennent à la majorité simple des voix.

Annexes
Evaluations des candidats IFBS, MFB1 et MFB2
Livrets du MFB1 et MFB2

Compétences à acquérir

- Encadrement Bio de palanquée
- Préparation et présentation d'un exposé
- Utilisation du matériel de laboratoire
- Utilisation des moyens de communication
- Réglementation (organisation et fonctionnement de la commission)
- Savoir évaluer un plongeur Bio niveau 1
- Organisation d'une formation de plongeur Bio niveau 1

Encadrement Bio de palanquée

Connaissances, savoir-faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Savoir préparer une plongée Bio	Choisir des thèmes, expliquer la plongée.	Savoir harmoniser les palanquées Bio Se mettre en accord avec le directeur de plongée et les guides de palanquées
Savoir faire-voir	Etre apte à faire partager son plaisir et ses connaissances	Etre capable de reconnaître, identifier et communiquer sous l'eau sur les espèces rencontrées
Enseigner le respect du milieu	Corriger les comportements	Montrer le bon exemple
Savoir animer un compte rendu après plongée	Etre compétent, communicatif et savoir faire s'exprimer les plongeurs et répondre à leurs questions	Savoir solliciter les questions, mettre en œuvre les moyens adaptés
Savoir évaluer	Pouvoir mettre en place un contrôle de connaissances des plongeurs Bio niveau 1 dans le milieu	Savoir regarder les comportements, les analyser et les corriger si nécessaire.

Préparation et Présentation d'un exposé

L'exposé doit porter sur la présentation d'un cours de plongeur Bio niveau 1 (classification, environnement, milieu, ...).

Connaissances, savoir-faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Choix du support de présentation	Connaître les différents supports	Maîtriser plusieurs supports
Construction de l'exposé	Travail personnel (pas de plagiat), recherche	Originalité Cohérence Fond et forme
Bibliographie	Savoir aller chercher, et trier les informations. Pertinence des infos recueillies	Citer ses sources Présentation de la bibliographie
Présentation de l'exposé	Respect du temps imparti et du niveau des participants	Savoir faire passer un message adapté au public
Réalisation d'un support de cours	Document électronique ou papier	Document rédigé

Utilisation du matériel d'observation

Le candidat doit maîtriser 2 techniques d'observation

Connaissances, savoir-faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Utilisation de la loupe binoculaire	Obligatoire, Montrer aux plongeurs Bio niveau 1	Mise en œuvre, réglages
Utilisation d'un microscope	optionnel	Mise en œuvre, réglages
Préparation des spicules	optionnel	Mise en œuvre
Réalisation d'un alguier	optionnel	Mise en œuvre
Réalisation d'un aquarium	optionnel	Mise en œuvre, réglages
Connaît la dissection	optionnel	Mise en œuvre
Appareil photo numérique, caméra vidéo	optionnel	Mise en œuvre

Réglementation

Connaissances, savoir-faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Prérogatives techniques	Réglementation en cours Notions de directeur de plongée et de guide de palanquée	
Réglementation environnementale	Se renseigner sur les particularités locales et les espèces protégées	
Fonctionnement de la commission	Aspects administratifs	Bordereaux, diplômes
Fonctionnement de la FFESSM	Certificats médicaux, licences, responsabilités	
Connaissance contenu formation plongeur Bio niveau 1	Mise en place d'un programme de formation niveau 1 Bio. Respect du cursus	Mise en œuvre d'un programme de formation plongeur Bio niveau 1
Connaissance contenu formation plongeur Bio niveau 2	Connaissance des cursus	

Savoir évaluer un plongeur Bio niveau 1

Connaissances, savoir-faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Evolution sous l'eau	Matériel fixé et rangé, respect du milieu, palmage, équilibre	Savoir observer et corriger le comportement.
Observation sous l'eau	Identification des grands groupes	Chercher, trouver
Evaluation des connaissances	Méthode conviviale, éviter les méthodes trop scolaires (notation)	Identification visuelle

Utilisation des moyens de communication

Connaissances, savoir-faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Le candidat doit maîtriser la ou les technologies de son choix.	Vidéo, informatique, tableaux etc...	Mise en œuvre au cours de l'exposé
Savoir choisir un moyen de communication	En fonction des moyens disponibles et de la situation	Mise en œuvre au cours de l'exposé
Préparation, Organisation de la salle		

Organisation d'une formation de plongeur bio niveau 1

Connaissances, savoir-faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Organisation Pratique		
Organisation pédagogique		
Organisation administrative		

Module 1 : Evaluation des connaissances

Connaissances, savoir-faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Connaissances générales	Connaissance de la vie subaquatique : organisation et classification, critères de distinction (référentiel : hors série Subaqua)	Questionnaire écrit
FFESSM	Connaître le fonctionnement fédéral	Questionnaire écrit
Commission Nationale	Fonctionnement et textes (référentiel : manuel du dirigeant Bio)	Questionnaire écrit

Module 2 : Stage préparatoire spécifique

Connaissances, savoir-faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
La pédagogie	Pédagogie générale et spécificités de la discipline	Participe activement aux discussions
L'évaluation des candidats	Plongeurs Bio niveaux 1 et 2, versus IFBS (savoir différencier)	Aptitude à organiser des plongées bio, à les présenter au groupe, et à coordonner un compte-rendu après plongée
L'organisation des stages	Surtout IFBS mais aussi de plongeurs Bio niveaux 1 et 2, et stages à thèmes	Sait préparer seul l'organisation « théorique » avant le stage, ainsi que tous les éléments administratifs associés
<i>La réglementation</i>	<i>Organisation fédérale, gestion des bordereaux et brevets</i>	Sait remplir les bordereaux, les brevets et connaît le cheminement administratif fédéral
Techniques de laboratoire	Les plus courantes dont obligatoirement la loupe binoculaire	Sait expliquer et montrer
Exposé original préparé à l'avance	Thème transversal de niveau IFBS	Fond et forme en accord avec l'objectif et le niveau ciblé
Capacité à organiser de stages pratiques de plongeur Bio niveau 2 et IFBS	Mise en situation des stagiaires IFBS (les formateurs pouvant jouer le rôle des élèves).	Le candidat montre sa capacité à s'adapter à la mer

Module 3 : Présenter des attestations favorablement annotées par un MFB2

Connaissances, savoir-faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Attestation 1 : capacité à organiser un stage IFBS	Le candidat MFB1 réalise toute l'organisation seul	Favorablement annoté par un MFB2
Attestation 2 : capacité à animer et encadrer un stage IFBS	Le candidat MFB1 anime à terre et au sec. Il réalise les briefings et débriefings	Favorablement annoté par un MFB2

Module 4 : Avoir coordonné la rédaction et organisé la publication d'un compte-rendu de stage favorablement annoté par un MFB2.

Chapitres indispensables	Commentaires	Critères de réalisation
Table des matières	Structure logique du rapport	Fait/non fait
Liste des participants	Noms et niveaux techniques et Bio	Fait/non fait
Bref résumé du déroulement du stage	Aspect organisationnel et chronologique	Fait/non fait
Faits marquants	Temps forts	Fait/non fait
Réflexion personnelle sur le déroulement du stage, suggestions éventuelles	Les leçons tirées pour de futurs stages	Fait/non fait
Eventuels exposés pertinents	Relus et corrigés	Fait/non fait

Annexe 2 du MFB1: Livret du candidat MFB1

Annexe 1 du MFB2: Evaluation du candidat MFB2

Module 1 : Evaluation des connaissances

Connaissances, savoir-faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Exposé	Niveau plongeur Bio niveau 1, sans support	Sujet tiré au sort, 20 min de préparation, 15 min de présentation
Environnement / Biologie	Etude personnelle, Niveau IFBS	Sujet imposé par les instructeurs (donné 1 mois avant le stage)
Connaissances générales	Tous niveaux	Questionnaire sur l'environnement et la biologie

Module 2 : Réglementation

Connaissances, savoir-faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
FFESSM	Connaître le fonctionnement fédéral	Questionnaire national
Commission nationale	Fonctionnement et textes (manuel du dirigeant Bio)	Questionnaire national
Organisation des plongées	Législation nationale en vigueur	Questionnaire national
Organisation d'un stage		Questionnaire national
Protection de l'environnement		Questionnaire national

Module 3 : Encadrement d'une formation complète MFB1

Connaissances, savoir-faire et savoir être	Commentaires	Critères de réalisation
Module 1 MFB1	Participation à l'évaluation des connaissances des candidats MBF1	Favorablement annoté par les deux INBS
Module 2 MFB1	Stage préparatoire spécifique	Favorablement annoté par les deux INBS
Module 3 MFB1	Suivi et participation	Favorablement annoté par un INBS
Module 4 MFB1	Supervision du compte rendu de stage	Favorablement annoté par un INBS

Module 4 : Réalisation d'un document personnel original

Cette étude personnelle doit être innovante et peut prendre différentes formes, document écrit, audiovisuel ...

Différents choix	Commentaires	Critères de réalisation
Environnement	Connaissance et protection	Document diffusable
Biologie		Document diffusable
Pédagogie		Document diffusable
Développement de l'activité		Document diffusable
Techniques de laboratoire		Document diffusable
etc.		Document diffusable

Ex de documents déjà réalisés :

- Kit de survie
- Plongeur Gourmand
- Visite de l'estran
- Lexique
- Les gorgones

Annexe 2 du MFB2: Livret du candidat MFB2